

N° interne : 4898

Conseil du jeudi 8 juillet 1999 à 18 h 00

N° définitif : 1999-4310

ANNEXES

*Annexe au rapport n° 4898
La Tour de Salvagny - Ouverture à l'urbanisation d'une zone NA – Bilan de la concertation préalable*

Demandeur	Registre	Remarques	Commentaires	Avis du groupe de travail
Consorts Ricklin Commeau	Déposé en mairie	Souhaitent que les terrains situés derrière la nationale 7 et jouxtant la zone artisanale soient classés en zone NAI.	Ne concerne pas la zone NA du Contal.	Ne concerne pas la zone NA du Contal.
M. Wolffgugel	Déposé en mairie	Souhaite la création d'un réseau de pistes cyclables et de chemins piétonniers indépendants des voies carrossables.	Des chemins piétons sont prévus dans la zone.	Avis favorable du groupe de travail sur la traduction au POS du projet envisagé.
M. Rascle	Déposé en mairie	Opposé à la réalisation de la voie traversant le lotissement des Cerisiers jusqu'à la route de la Poterie qui rendrait difficile les passages pour piétons et automobiles des occupants de la partie nord.	La desserte des nouvelles constructions apparaît nécessaire.	Idem 2
M. Marcenac Association syndicale les Cerisiers	Déposé en mairie et à la Communauté urbaine	Opposé à la création d'une voie dans le lotissement, déjà excédé par les nuisances sonores de la RN 7. Demande achèvement de l'échangeur RD 73 avec sortie route de Dommartin pour réduire la circulation avenue de la Poterie qui est de plus en plus dense.	L'aménagement de cette zone ne concerne pas directement la RN 7 ou la RD 73.	Idem 2
M. Garassus	Déposé en mairie	Les habitants de la partie nord de la Commune subissent les nuisances sonores de la RN 7 dont les travaux ont été réalisés en non-conformité avec les études : la voie prévue en " encaissement " a été en fait réalisée sur un remblai.	La desserte des nouvelles constructions apparaît nécessaire.	Idem 2

		<p>Aussi, les riverains sont opposés à la réalisation d'une voie supplémentaire. L'avenue de la Poterie suffit à la desserte de la zone sous réserve que soit réalisée la desserte avenue de la Poterie - rond point RD 75.</p>		
--	--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

M. Fougère	Déposé en mairie	Souhaite son raccordement à l'égout.	Demande à formuler en phase de travaux.	Idem 2
M. et Mme Carle	Déposé en mairie	Demandent que la concertation se poursuive au moment de la réalisation du lotissement et de la voirie.	La demande de concertation supplémentaire sur le projet est enregistrée.	Idem 2
M. et Mme Fettu	Déposé en mairie	Demandent que la concertation se poursuive au moment de la réalisation du lotissement et de la voirie. Souhaitent son raccordement à l'égout.	Demande à formuler en phase de travaux. La demande de concertation supplémentaire sur le projet est enregistrée.	Idem 2
M. et Mme Bottino	Déposé en mairie	Souhaitent que la voie future réalisée dans le lotissement des Cerisiers serve à des déplacements internes seulement.	La desserte des nouvelles constructions apparaît nécessaire.	Idem 2
M. Labourier	Déposé en mairie	Demande le maintien de la source canalisée qui permet l'évacuation des eaux usées vers la RN 7 ou une concertation en cas de changement. L'accès de la propriété se réalise par le lotissement de l'allée Véronique. Si un espace boisé est planté pour faire écran, la propriété sera à nouveau enclavée. Demande la viabilisation du terrain. Espère la réalisation d'espaces verts dans un lotissement aéré. Demande que la concertation se poursuive au moment de la réalisation du lotissement et de la voirie.	Demande à formuler en phase de travaux. La demande de concertation supplémentaire sur le projet est enregistrée.	Idem 2